

<b>Date</b>	24 octobre 2022
<b>Heure</b>	18h / 20h05 (France)
<b>Lieu</b>	Visio
<b>Participants</b>	Mariana Verissimo, Marianne Lacomblez, Yves Schwartz, Renato Di Ruzza, Jacques Rollin, Madga Scherer, Marcelle Duc, Luc Justet, Alvaro Casas, Théo Simon, Edna Goulart, Rémy Jean, Christine Martin, Ingrid Dromard.
<b>Excusé(e)(s)</b>	Liliana Cunha, Monica Bianco, Jean-Luc Denny, Laurence Bellières
<b>Contact</b>	secretaire.sie@gmail.com ; renato-sie-dg@orange.fr

<b>Points traités</b>	<p>Le secrétariat de cette réunion est assuré par Magda Scherer et Théo Simon (pour Anim'ergologie) mais cette tâche doit être partagée et distribuée à tour de rôle pour chacune des réunions. Ce procédé est laborieux à organiser à chaque réunion (de fait, par Yves Schwartz).</p> <p>Renato Di Ruzza propose qu'après la désignation du nouveau Bureau (AG), il assure le secrétariat (prise et rédaction du CR) des réunions.</p> <p><b>1. Revue Ergologia</b></p> <p>Abdallah Nouroudine n'est pas en état d'assurer la fonction. Il est envisagé d'ouvrir une candidature pour la direction de la revue.</p> <p><b>2. Préparation du 6ème Congrès de la SIE (Rapporteuse : Marcelle Duc + proposition de Jean-Luc Denny en préparation à l'AG)</b></p> <p><u>2.1 Date d'envoi des résumés et durée du Congrès</u>          Marcelle Duc et Magda Scherer proposent l'envoi des résumés avant le 4 février 2023. Validation du Bureau.          Proposition d'une durée du Congrès de 2 jours et demi. Débats sur le placement de l'Assemblée générale. Evocation du jeudi soir par Marcelle Duc pour éviter le chevauchement avec la soirée de Gala. Mais, cette organisation dépendra du nombre de propositions envoyées.</p> <p><u>2.2 Frais d'inscription</u>          Précisions sur le contenu des différents frais demandés (inscription – adhésion et repas).          Renato Di Ruzza : On ne peut pas forcer la main et obliger l'adhésion. Mais, la participation vaut adhésion. L'adhésion devient « gratuite » si on veut adhérer et qu'on participe au congrès. Invitation à l'Assemblée générale, en</p>
-----------------------	---

remplissant la fiche d'adhésion à ce moment. S'ils ne veulent pas, ils ne le font pas.

Luc Justet : Je ne suis presque pas d'accord. J'ai peur que ceux qui ne veulent pas payer ne viendront pas. C'est énorme 100€ pour un Congrès.

Yves Schwartz : ce n'est pas tant que ça pour un Congrès.

Christine Martin : il faut dire ce qu'il y a dans les 100€. Comme la possibilité de participer et de voter (sur place) à l'Assemblée générale.

Magda Scherer : je ne peux pas imaginer qu'on ne veuille pas adhérer après être venu au Congrès et avoir payé l'inscription. Mais il faut que le « cadeau » de l'adhésion en s'inscrivant soit clairement écrit. Le raisonnement de Magda Scherer est retenu par le Bureau.

Demande du financement par des organismes. Une tentative auprès du GESTE par Marcelle Duc. Mais, la procédure est lourde et longue, ce serait s'y prendre trop tard que de commencer maintenant.

Anticipation du besoin de personnes sur place pour l'accueil. Jean-Luc Denny propose de préparer une liste des candidatures. Cela serait en lien avec la possible inclusion d'un.e doctorant.e au secrétariat de la SIE.

Ce sujet est reporté à une prochaine réunion.

Marcelle Duc et Renato di Ruzza relisent le tableau récapitulatif des frais d'inscriptions et de repas : Total de 160€ avec les deux repas (prix Europe et Amérique du Nord) validé par le bureau.

Luc Justet : D'autre part, je me pose la question de : « qu'est-ce qu'il va se passer lors du renouvellement » ? Certains le feront en février et d'autres en septembre ... ?

Marcelle Duc : Concernant les renouvellements, tout sera lissé en juin, sinon ce sera infernal de tout équilibrer au fur et à mesure.

### 2.3 Budget

Marcelle Duc : présentation du budget (tableau).

#### *Questions sur la gestion du budget.*

Recommandations et questions de Renato Di Ruzza sur la gestion du budget.

- Raisonnement : pour 100 personnes, inscriptions qui vont arriver à la SIE, 15000, 60€ + les subventions : environ 17000€. La SIE va gérer comme elle l'entend cet argent. + Pour 100 personnes = bénéfice de 10 000€ environ. Pour 60 personnes = bénéfices de 5500€.
- Il faut augmenter le budget des pauses : 500€. Même si on ne les dépense pas forcément.
- Problème des frais de séjour / déplacement : peut-on financer dans certains cas ?
- L'inscription sera-t-elle versée sur le compte de la SIE ? Cela risque de poser un problème de gestion des flux / encombrement.

Christine Martin : Est-ce que ceux qui communiquent payent ?

- Marcelle Duc : Oui.

#### *Problème des acomptes : interprétariat et traiteur.*

Sur l'interprétariat. Luc Justet insiste sur l'importance d'un interprétariat

pendant les journées pour la crédibilité et la qualité du Congrès.

- Marcelle Duc : le problème réside dans les acomptes. Il n'est pas possible d'avancer l'argent. De plus, il y a un inconnu sur les ressources financières finales selon le nombre d'inscrits. Or, l'interprétariat représente un coup fixe, peu importe le nombre d'inscrits.
- Magda Scherer souligne qu'il faut aussi qu'il reste de l'argent sur le compte de la SIE après le Congrès. Pour éviter l'interprétariat, il faut essayer d'organiser chaque session avec des personnes bilingues pour aider à traduire pendant les débats. Et insister / renforcer pour que chacun puisse parler dans d'autres langues (Powerpoint comme médiation). Faire entre nous sans interprètes.

Le traiteur. Marcelle Duc est en contact avec le traiteur. En janvier il faut quantifier et leur dire, ainsi que leur fournir des acomptes.

Renato Di Ruzza souligne que d'ici à mars, l'essentiel des inscriptions sera réalisé.

Conclusion d'Yves Schwartz vers un entre-deux : il faut certes avoir de l'argent pour les pauses, mais il faut en garder pour l'après aussi.

*Question des sponsors.*

La possibilité de sponsor (Christine Martin), au moins pour le financement du matériel et des « goodies ». Cette possibilité n'a pas reçu un accueil optimiste de la part de plusieurs membres du Bureau (Renato Di Ruzza, Rémy Jean, Luc Justet). Yves Schwartz souligne l'importance de ne pas permettre de teinte politique au Congrès à travers les sponsors.

*Qui va gérer les flux financiers ? Comment seront-ils gérés ?*

Théo Simon (issue de discussions en préparation du Congrès) : mettre en place un aller-retour chaque semaine ou toutes les 2 semaines entre Théo Simon et Ingrid Dromard pour comparer les listes en suivant la mise à jour (liste des virements sur le compte de la SIE et les mails d'adhésions).

Magda Scherer : il ne faut pas charger quelqu'un tout seul sur ce travail.

La question de la signature des ordres de missions d'universités.

- Ingrid Dromard doit se charger sur de la signature des bons.

Marcelle Duc et Renato Di Ruzza : Comment recevoir les chèques ?

- L'adresse postale avec le formulaire (signé, papier) sont dirigé vers Ingrid Dromard.

Il faut penser à tous ces aspects pour le formulaire d'inscription.

*Diffusion plus large du congrès*

Alvaro Casas : Transmission via YouTube de quelques plénières ? Quelques tables ? Cela donnerait une ampleur plus grande.

- Marcelle Duc : oui, mais il faut être filmé. Je peux demander. Mais ce sont des contraintes techniques (et légales). Parfois il faut des amphithéâtres équipés en conséquence.

**3. Rénovation du site de la SIE (Rapporteuse : Magda Scherer).**

Présentation de Magda Scherer du site de la SIE. Le site est en transformation mais plusieurs points sont avancés, comme celui de la traduction en quatre langues.

Proposition de pistes d'améliorations. Notamment, sur la page de la revue *Ergologia*, sur les critères des événements à afficher, sur les critères des publications.

Echanges sur ces critères :

- Yves Schwartz : sur ces critères, nous ne pouvons pas mettre n'importe quoi.
- Christine Martin : oui, mais il ne fait pas être trop restrictif. Cas du carnet des initiatives où les contributions sont très ouvertes et pourtant personne ne propose de texte.
- Marianne Lacomblez: nous pourrions procéder en réservant la proposition de texte par un membre du Bureau.

Yves Schwartz : c'est un très gros travail. Il faut faire une liste des points à changer et la partager. Nous reviendrons sur la question du site la prochaine fois, avec la liste de questions et d'améliorations.

#### **4. Élargissement des adhésions (Rapporteur(e)s : Magda Scherer, Monica Bianco, Luc Justet).**

Magda Scherer : Présentation du texte d'appui pour une diffusion en interne. Magda Scherer suggère de changer l'article 4 du statut de la SIE. Le statut limite l'inclusion des membres. Il pourrait être laissé ouvert, en laissant les personnes remplir le formulaire, payer la cotisation et se déclare de ce fait, d'accord avec les statuts.

- Yves Schwartz : C'est un texte interne, mais il y a des éléments (point 3) qui peuvent être diffusés sur le site.
- Rémy Jean insiste sur la formulation de « l'intérêts à être membre ».

Yves Schwartz : Ce texte est bien avancé. Il y a quelques éléments sur lesquels revenir avec Monica Bianco et Luc Justet la fois prochaine.

Ce point est validé par le Bureau, qui devra être soumis à l'Assemblée générale pour la modification des statuts.

#### *Question de l'extension des adhésions*

Magda Scherer propose que dès maintenant, chaque personne présente à cette réunion soit engagée à trouver trois personnes pour devenir membre.

- Rémy Jean : il faudra que ce soit un moment bien défini dans le Congrès, c'est important.
- Marcelle Duc : Donc, c'est mieux le jeudi soir.

**Prochaine date :** faire un Doodle (secrétaire) entre le 5 et le 16 décembre.

*Remarques : nous rappelons que pour une bonne conduite de cette réunion, il serait utile que les membres du Bureau souhaitant déjà faire une intervention particulière le fassent dès à présent connaître à Yves Schwartz, Renato di Ruzza et Liliana Cunha (ce qui n'excluent pas évidemment les interventions instantanées).*

